



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Remboursement - Dispositif - Diabète

Question écrite n° 36502

Texte de la question

Mme Béatrice Descamps appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le remboursement d'un dispositif médical destiné à l'auto surveillance glycémique des patients diabétiques. En effet, la HAS a rendu son avis d'évaluation le 20 octobre 2020 en reconnaissant les améliorations de la nouvelle version du système FreeStyle Libre 2, le rôle des aidants et des proches autour du patient dans l'éducation thérapeutique et la lecture des données, et en supprimant le besoin de 3 ASG quotidiennes préalables. La HAS propose une extension à 500 000 patients éligibles au dispositif. Le FreeStyle Libre 2 est par ailleurs la pierre angulaire du développement de l'écosystème numérique connecté qui permet la remontée de données, la télé-expertise, la télésurveillance etc... À date, le remboursement n'est pas encore acté et de nombreux patients attendent ce remboursement. Aussi, elle lui demande l'effectivité du remboursement de ce dispositif médical.

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Descamps](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36502

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2021](#), page 1635

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)